



CONGRES DE CGLU
SOMMET MONDIAL DES DIRIGEANTS
LOCAUX ET REGIONAUX

Europe
Document d'orientation
politique
#UCLG Congress

Action locale pour les communautés
Circuit Assemblée

CONGRÈS MONDIAL DE CGLU 2019 CIRCUIT ASSEMBLÉE DOCUMENT D'ORIENTATION POLITIQUE EUROPÉEN

1. Messages clés

- **Appréhender les activités du CCRE et de PLATFORMA sous l'angle des Objectifs de Développement Durable**
- Renforcer le **rôle, la prise en compte et l'implication** des gouvernements locaux et régionaux dans les **politiques européennes et mondiales**. En particulier, nous continuons notre travail sur la subsidiarité et la proportionnalité. Dans le contexte de l'Union européenne, nous souhaitons obtenir une meilleure reconnaissance de la qualité des services publics locaux et régionaux. Cela implique une liberté de choix quant au mode de gestion de ces services en fonction des priorités et du contexte local ou régional. Pour la politique européenne de coopération après 2020, le CCRE et PLATFORMA s'engagent pour la réintroduction d'une ligne budgétaire spécifique aux Gouvernements Locaux et Régionaux. Notre étude sur les associations représentant les autorités territoriales, nous servira à démontrer le rôle qu'elles jouent au niveau national, mais aussi leur représentativité ; ce qui justifie une plus grande reconnaissance dans le contexte européen et particulièrement auprès des institutions européennes.
- Renforcer la **reconnaissance du rôle des gouvernements locaux** et régionaux dans la réalisation des **ODD**, et plaider en faveur de leur **participation au futur programme européen de coopération décentralisée** (influence des Etats Membres en vue des différentes conclusions sur l'Agenda 2030 et du Parlement européen pour son rapport d'opinion ; coordination d'une délégation de gouvernements locaux et régionaux européens actifs dans la coopération décentralisée au HLPF, rapport annuel sur le rôle des associations dans la mise en œuvre des ODD, etc.).
- Poursuivre le **plaidoyer pour les actions en faveur de l'égalité des femmes et des hommes aux niveaux local et régional** avec la mobilisation des signataires de la *Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale*, le soutien à CGLUA pour le **développement d'une Charte africaine pour l'égalité**, la réflexion aux obstacles à la participation des femmes à la vie politique avec le Commonwealth Local Government Forum. L'étude sur les femmes en politique, en cours d'édition, sera très utile pour cette activité ; elle démontrera notamment à quel point nous sommes encore loin de l'égalité des genres en Europe malgré le travail engagé depuis de nombreuses années.
- Défendre le concept d'une **politique européenne de cohésion comme instrument de développement territorial, économique et sociale** ; jouer un rôle actif dans les réflexions et **l'élaboration de stratégies concernant le développement territorial et des villes durables**. Plusieurs éléments ont un impact sur les territoires : le mouvement des personnes et la migration, les investissements dans l'infrastructure (y compris l'infrastructure digitale), dans l'éducation, dans le logement, etc. D'un point de vue européen, les fonds structurels sont des instruments qui visent à réduire les inégalités des territoires.
- Les pouvoirs locaux et régionaux jouent un rôle important en tant qu'**employeurs** en ce qui concerne **l'apprentissage tout au long de la vie** des fonctionnaires territoriaux, le travail décent, le bien-être au travail. Les ODD 4 et 8 montrent la direction vers laquelle les pouvoirs locaux et régionaux en tant qu'employeurs devraient se diriger ; toutefois le défi de changer l'état d'esprit des acteurs et les structures de l'administration publique subsiste.

- La **politique de l'environnement prend une place de plus en plus importante dans l'agenda politique** avec par exemple les questions liées à la biodiversité, la pollution de l'air, des sols et des eaux, l'augmentation des déchets, le défi de la mobilité, etc. Toutes ces problématiques ont un impact au niveau local et régional. Il est indispensable de porter la voix des gouvernements locaux et régionaux pour s'assurer que leurs intérêts seront pris en compte dans toute révision de législation existante ou nouveaux projets de loi.
- Nous nous engageons en faveur de la transition pour arriver à une **société sans combustibles fossiles à l'horizon 2050**. Pour ce faire, nous valorisons des mesures visant à augmenter l'efficacité énergétique, à la réduction des gaz à effet de serre et à l'augmentation de l'usage des énergies renouvelables. Les gouvernements locaux et régionaux vont être à l'avant-garde pour relever ce grand défi.
- Créer des **partenariats internationaux** innovants, ayant vocation à mettre en œuvre et améliorer les politiques locales et régionales partout dans le monde, autour des **ODD**.
- **Echanger les pratiques et expériences entre membres et partenaires**, afin de continuellement repenser et améliorer nos politiques publiques pour le bien-être des citoyens : renforcement des capacités des gouvernements locaux et régionaux et de leurs associations, ateliers, *peer-reviews*, échanges, formations, etc.
- **Contribuer aux travaux de la Global Taskforce** afin d'apporter la perspective des autorités locales et régionales européennes aux réflexions mondiales, et renforcer l'apprentissage collectif sur des défis mondiaux qui ont un impact sur le niveau local.

2. Contexte actuel et état des défis

Le CCRE effectue un travail fortement **corrélé à la législation communautaire** ; et ce même si certains des pays de ses membres ne font pas partie à l'Union Européenne. De même, PLATFORMA et ses 30 partenaires, représentant les gouvernements locaux et régionaux actifs dans la coopération internationale, ont signé un partenariat stratégique avec l'UE en 2015 et bénéficie de **fonds européens** pour mettre en œuvre ses programmes. Il faut donc envisager leurs actions à l'aune de la législation et de l'action européenne, et de l'importance de la gouvernance multi-niveaux pour une meilleure efficacité et un plus grand impact de l'action publique sur les territoires.

Les grands défis au niveau local et régional sont similaires : le logement abordable, la mobilité, la provision des services, le vieillissement de la population, la ségrégation sociale, la pollution et la qualité de l'air, de l'eau, le changement climatique, la fourniture d'énergie, la gestion des déchets et des eaux usées. Si les grands défis qui impactent les villes et les régions rurales sont les mêmes, ils sont différents dans la matérialisation des problématiques posées (_ex : le changement climatique induit un réchauffement des zones urbaines mais des inondations dans les territoires ruraux). Ces problématiques sont toutefois souvent liées et nécessitent d'être abordées de manière commune.

Beaucoup de ces défis dépendent des structures, des compétences et des finances des gouvernements locaux et régionaux. Néanmoins, beaucoup de ces politiques sont impactées par les choix politiques des gouvernements centraux et un changement dans le gouvernement central peut avoir un effet sur le financement ou l'attribution de la compétence. De ce constat, il s'avère donc utile et nécessaire de suivre et analyser l'évolution de la politique nationale tout en facilitant les échanges entre les représentants locaux et régionaux européens mais aussi avec leurs pairs dans le monde. Le CCRE publie régulièrement une étude sur les structures et compétences des gouvernements locaux et régionaux et partage ces informations avec ses membres afin qu'ils puissent s'en servir dans leur contexte national. De même, PLATFORMA offre un espace d'échange entre pairs, sur les pratiques et politiques liées au développement socio-économique local et régional et propose plusieurs publications et formations pour accompagner les municipalités et régions recherchant une expertise externe.

Dans le cadre de leur compétence d'autogestion, les gouvernements locaux et régionaux s'engagent dans des initiatives comme la Convention des Maires pour contribuer à la transition énergétique ; cela se traduit par une réduction des émissions de CO₂, une augmentation de l'efficacité énergétique et la promotion de l'usage des énergies renouvelables. A titre d'information, près de 12.000 communes ont déjà signé la Convention dans le monde, dont 10.000 en Europe.

Il a été démontré dans une étude du CCRE que, dans certains pays, jusqu'à 75% des activités et des prérogatives des communes sont impactées par la législation de l'Union européenne. Ainsi, une grande partie des activités du CCRE est concentrée sur les domaines qui sont décidés au niveau de l'UE, comme la politique de l'environnement, l'énergie, le changement climatique, le transport, les services publics, etc.

3. Priorités politiques clés dans les domaines suivants

• Droit à la ville et territoires inclusifs

- Plaidoyer en faveur de
 - La politique de cohésion et du développement territorial, économique et social (**futur cadre financier multi-annuel**) ;
 - Fonds pour la **migration** (AMIF) ;
 - Programme Droits et Valeurs (**Citoyenneté**) ;
- Egalité des genres avec **Power2Her** et l'étude « **Women in politics** » ; Coopération avec CGLU Afrique/REFELA et appui européen à la **charte africaine sur l'égalité de genres** avec le soutien de PLATFORMA ;
- Promotion du cadre référentiel pour une ville durable (**RFSC**)
- Construire des territoires durables grâce à la **coopération entre villes et régions de par le monde (coopération au développement)**

• Gouvernance multiniveau territoriale et financement durable

- Une meilleure **inclusion des gouvernements locaux dans le processus décisionnel européen** ; le rôle des gouvernements territoriaux dans la procédure du **semestre européen**, le principe de **partenariat dans la gestion des fonds structurels** et d'investissements européens, l'approche multiniveau dans des politiques qui concernent les gouvernements territoriaux, l'instauration **d'un dialogue politique multiniveaux** dans la **programmation de la politique européenne de développement** ;
- **Etude du CCRE sur les associations** qui représentent les gouvernements locaux et régionaux en Europe et démontrant leur **représentativité** (95% de la population en moyenne) et leur rôle dans le contexte national comme interlocuteur des gouvernements et administrations ;
- **Localisation des ODD** : il faut que les villes soient prises en compte dans la **mise en œuvre des ODD** (les objectifs doivent être « **taillés** » **pour elles** avec des indicateurs reflétant leur diversité, elles doivent être prises en compte dans l'élaboration des lois et plans qui visent à mettre en œuvre les ODD et à **mesurer leurs progrès** ;
- La nécessité de fournir aux gouvernements territoriaux des **ressources financières suffisantes** pour qu'ils puissent **mettre en œuvre les compétences** qui leurs sont dévolues. L'Observatoire Mondial des Finances et de l'Investissement des Collectivités Locales avec son récent rapport (en anglais : **conclusions clefs** et **profils par pays**) permet d'avoir une source riche pour analyser la situation actuelle, en tirer des conclusions et formuler des recommandations et des appels.

• Opportunités pour tous, culture et diplomatie des villes : les clés du développement durable et de la paix

- PLATFORMA a pour vocation d'offrir un espace d'échange de pratiques de coopération au développement, et **de renforcer la démocratie locale grâce à l'action de ses**

partenaires. A titre d'exemple, on peut citer l'organisation des Journées européennes de la solidarité locale en novembre chaque année afin de sensibiliser les citoyens à l'action internationale des villes et des régions (groupes de travail, **PLATFORMAwards** ; European Days of Local Solidarity)

- Promotion de la **localisation des ODD** : étude de PLATFORMA-CCRE sur la perspective européenne, et contribution à **l'étude globale de CGLU**. Nous menons également des actions de plaidoyer en faveur de l'inclusion des villes dans la mise en œuvre des ODD et dans le reporting national (modèle de New-York : voluntary local reviews), et pour renforcer les capacités des associations nationales à mieux dialoguer et coopérer avec leur gouvernement national.
- **Des villes plus sûres, résilientes et durables capables de faire face à la crise.**
 - Soutenir et promouvoir le **concept des villes sûres de UN Women**, qui vise la violence contre les femmes dans les espaces publics et propose des mesures qui ont pour finalité de rendre les **espaces publics plus sûres et agréables pour tous**.
 - Promouvoir le **cadre référentiel pour les villes durables (RFSC)** comme instrument gratuit et facile à utiliser pour aider les villes, leurs élus, le personnel et les citoyens à créer une stratégie de développement durable pour leur ville, de suivre le progrès, d'échanger des expériences, ainsi que pour réussir la mise en place des ODD.
 - Rôle des coopérations dans le cas de **pays fragiles** – **quel rôle** pour les collectivités partenaires pour renforcer la démocratie locale et la fourniture de services publics de qualité permettant de **renforcer la confiance des citoyens dans leurs institutions publiques locales**.

4. **Stratégies et outils politiques**

- Dans l'Union européenne, certaines **politiques et la législation communautaires** s'appliquent dans tous les Etats membres. Les politiques sont accompagnés par des instruments (par exemple des fonds) pour soutenir l'application ou l'introduction de **nouvelles approches**.
- Les priorités sont fixées en général pour une **période de 7 ans** et accompagnées par un **cadre financier**. La période actuelle se terminera fin 2020 ; les négociations pour la prochaine période sont en cours.
- Les programmes les plus importantes pour les gouvernements locaux et régionaux sont droits et valeurs, le fonds asile, migration et intégration et les fonds structurels et d'investissement. Le CCRE est engagé dans le **plaidoyer** pour que nos positions y soient incluses.
- Le CCRE a décidé de développer une **stratégie multi-annuelle jusqu'à 2030 qui sera orienté vers la mise en œuvre des ODD** ; elle sera adoptée en mai 2020.
- **L'égalité des sexes** est une des priorités politique du CCRE depuis plus de 30 ans. Dans le contexte des élections européennes en 2019, nous avons lancé une campagne *Power2Her* et nous allons publier une étude sur les femmes en politique (novembre 2019). La promotion de la Charte européenne de l'égalité des femmes et des hommes au niveau local continue : actuellement nous comptons 1800 signataires. Avec CGLU Afrique et PLATFORMA, le CCRE prépare une Charte des collectivités locales pour l'égalité de genres en Afrique.
- Le CCRE défend les intérêts des gouvernements locaux et régionaux vis-à-vis des institutions européennes et contribue, avec ses prises de position, à renforcer **l'influence du local sur l'environnement législatif** : *prise de positions* et consultations sur divers sujets _ex : la législation sur l'eau, les déchets, le futur plan d'action pour l'environnement etc. **Développement de partenariats internationaux** (PLATFORMA) œuvrant pour la démocratie, le développement local et régional durable, et la diffusion des ODD (Dogbo et Roeselare – PLATFORMAwards) ;

5. Liens avec les agendas mondiaux et les mécanismes continentaux

Comme expliqué plus haut, l'agenda politique du CCRE est **influencé par l'agenda politique de l'UE**. Un travail de **lobbying** est effectué pour valoriser les positions des collectivités et leurs prises en compte dans la politique et la législation mise en œuvre par l'UE.

Depuis 2019, le CCRE structure son programme de travail selon les ODD et il est actuellement en train de préparer une stratégie multi-annuelle 2020-2030, guidé par les ODD. L'Agenda 2030 a l'avantage qu'elle est universelle et de mieux lier nos activités en Europe à la dimension globale.

De même, **l'agenda international** ayant des répercussions sur la politique européenne et les pratiques des gouvernements locaux et régionaux et de leurs associations (**COP 21, Accords commerciaux internationaux** [considération des services publics, de la souveraineté des autorités publiques et des normes de l'UE], Agenda 2030 etc...), il est forcément pris en compte par le CCRE et PLATFORMA. Ainsi, notre organisation **participe aux grands rendez-vous mondiaux** (UN Habitat Assembly à Nairobi, HLPF en juillet à NYC, Sommet des Nations-Unies sur le développement durable en septembre, COP 25 au Chili). Le CCRE et PLATFORMA participent aussi activement au **travail de CGLU** (rapports GOLD), de la **Global Task Force** ou encore de **l'OCDE** (participation au Comité de développement régional et aux réunions ministérielles, ainsi qu'à l'Observatoire mondial des finances et de l'investissement des collectivités locales, co-organisé avec CGLU).

6. Principales recommandations et actions du mouvement international des gouvernements locaux et régionaux

Au vu des précédents développements, le CCRE souhaiterait effectuer des recommandations pour les futures actions de l'organisation mondiale. Il est préconisé de prendre en compte les Objectifs de Développement Durable ainsi que la diversité des territoires et leurs réalités pour le développement de politiques publiques durables et dans l'air du temps. De ce constat, il apparaît nécessaire d'associer les gouvernements locaux à l'élaboration de la législation afin de favoriser la mise en œuvre d'une politique au plus proche des réalités locales et des demandes citoyennes.

Reconnaître la nécessité de mettre en œuvre les Objectifs de Développement Durable en incluant les gouvernements locaux...

1. Les **ODD** doivent être pris en compte par l'ensemble des acteurs politiques et de la société, et notamment dans la **stratégie de l'Union européenne** en faveur du développement durable et d'une croissance solidaire.
2. Un **dialogue politique multiniveaux doit être garanti** afin de promouvoir des valeurs de partenariat, de durabilité et de subsidiarité. Ce dialogue devrait inclure le niveau local, national, continental et international.
3. Favoriser un **développement territorial équilibré**, en reconnaissant le **rôle majeur des gouvernements locaux dans la mise en œuvre des ODD, aussi bien au niveau urbain que rural, qui doivent se voir faciliter l'accès à des moyens de financement et à du soutien méthodologique et de développement des capacités.**

... en leur permettant d'avoir un rôle substantiel dans le processus législatif...

4. Inclure de manière active les gouvernements locaux dans **l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques mondiales, continentales et nationales**. Il peut être envisagé un système de consultation avec un degré plus ou moins contraignant quant à l'élaboration des textes.
5. L'ensemble des politiques mises en œuvre, peu importe l'échelon, devra **prendre en compte son impact territorial** (économique, social, environnemental, urbain etc.).

6. La cohérence des politiques domestiques et externes doit être assurée, les unes ne devant pas se réaliser au détriment des autres (chaînes de production, politique agricole, promotion des entreprises, accords commerciaux, etc.). Les marchés publics sont des éléments clés pour favoriser un développement plus durable.

...pour favoriser la mise en œuvre et la réalisation d'une politique au plus proche des territoires :

7. Le **dialogue multi-acteurs** doit être privilégié afin de coconstruire des politiques publiques les mieux adaptées possibles aux territoires et aux besoins des citoyens (approche participative pour s'assurer de l'appropriation et de la confiance des citoyens dans leur institution publique locale et régionale). De même, un **apprentissage mutuel** devrait être promu entre les différents territoires.
8. Les **principes de l'autonomie locale** doivent être mis en place dans tous les pays européens (et *a fortiori* partout dans le monde) ; en particulier en garantissant l'accès à **des ressources adéquates** pour mettre en œuvre les compétences qui leurs sont dévolues.

#UCLGCongress
www.durban2019.uclg.org

